

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 29/23

GRUES MOBILES—OTTAWA (ONTARIO)

Des grues mobiles seront érigées à Ottawa, en Ontario. Leur hauteur maximale sera de 175 pieds au-dessus du niveau du sol (AGL) ou de 526 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). Les structures ne seront pas éclairées et peintes.

Les grues seront situées dans un rayon de 252 pieds des coordonnées suivantes :

45° 19' 44,145" N 75° 40' 45,825" W

Elles se trouveront à environ 1 000 pieds après le seuil de la piste 14 et 1 580 pieds au nord-est (NE) de l'axe de piste. Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de ces grues seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Courriel : landuse@navcanada.ca



Chris Bowden
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes